



RAPPORT ANNUEL 2020

FONDATION QUÉBÉCOISE POUR LES JEUNES CONTREVENANTS
LA FONDATION DE LA DEUXIÈME CHANCE

Courriel : infos@fqjc.org

Site web : www.fqjc.org

Téléphone : 514 648-5858

Adresse : 75, rue du Square-Sir-Georges-Étienne-Cartier
Montréal (Québec) H4C 3A1 Local 206B



FQJC: 50 ANS
20²⁰₂₈

FONDATION QUÉBÉCOISE POUR LES
JEUNES CONTREVENANTS

TABLE DES MATIÈRES

QUI NOUS SOMMES		1
CONSEIL D'ADMINISTRATION 2019-2020	2	
MOT DU PRÉSIDENT		3
TOURNER LA PAGE		5
RAPPORT D'ACTIVITÉS 2020		6
BOURSES ET PRIX	6	
PROGRAMMES DE SOUTIEN	7	
RÉSUMÉ FINANCIER		10
PROJETS NOVATEURS		11
CENTRE MULTISERVICES	11	
DÉMARCHE SENS	12	
A.C.T.E.S.	13	
MODERNISATION DE LA FQJC		15
PERSPECTIVES 2021		16

QUI NOUS SOMMES

La Fondation québécoise pour les jeunes contrevenants est un organisme à but non lucratif ayant pour mission de soutenir les jeunes dans leurs efforts à retrouver une trajectoire responsable après avoir commis des délits alors qu'ils étaient mineurs. Elle souhaite offrir une deuxième chance à ces jeunes qui, bien souvent, n'ont même pas eu une première chance comme nous le disait Aldo (nom fictif).

Reconnue comme organisme de bienfaisance, la Fondation recueille des dons et les fait fructifier pour fournir un appui concret à des jeunes qui se prennent en mains. En collaboration avec les professionnels et les institutions prenant en charge les mineur.es délinquant.es, la Fondation se révèle toujours présente pour offrir une deuxième chance à ces jeunes qui souvent, ont besoin que l'on croie en eux.

Bien que notre société se transforme en profondeur depuis les années soixante et que nombre d'ajustements ont été apportés à nos programmes de suivi psychosocial et de réadaptation, les adolescent.es sont toujours confronté.es aux mêmes enjeux d'intégration au monde adulte. Un coup de mains est utile et même parfois au cœur de la réussite d'un projet de retour à l'école ou de formation professionnelle, d'intégration au marché du travail, de retour à la maison ou encore d'une installation autonome en appartement. La Fondation reconnaît les besoins spécifiques de jeunes prenant une tangente délinquante allant jusqu'à poser des gestes ayant d'importantes répercussions sur les personnes en faisant les frais. Mais aussi, elle reconnaît l'importance de responsabiliser ces jeunes face aux délits commis, aux torts causés directement et indirectement aux personnes et à la société en général.

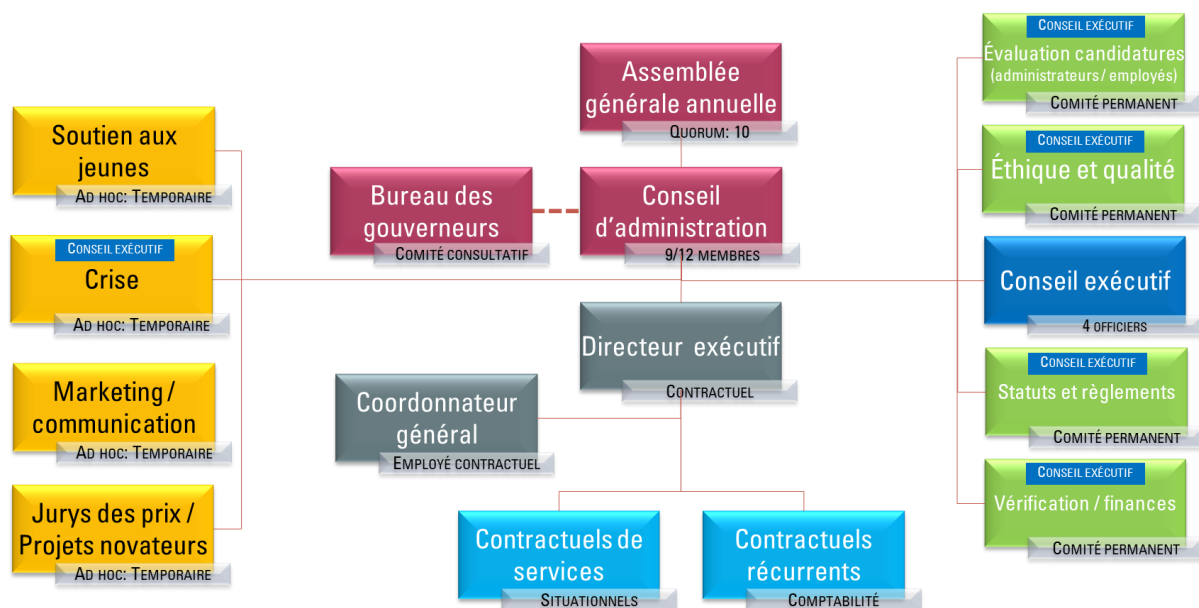
Mise sur pied en 1978 pour soutenir une vision rendant prioritaire la préparation des jeunes alors en centre d'accueil, à devenir des citoyens responsables et contributifs, la Fondation investit dans des ateliers de travail, dans des lieux d'hébergement dans la communauté et dans des équipes innovantes d'accompagnement des jeunes dans leur réinsertion sociale. La Fondation investit aussi dans la formation des intervenant.es et soutient leur exposition aux meilleures pratiques en organisant des événements internationaux stimulant le développement de programmes originaux et adaptés à l'environnement québécois. Des programmes novateurs se mettent en place et la rencontre entre intervenants et chercheurs universitaires participe au modèle de collaboration bien connu maintenant des instituts universitaires dans le domaine social, particulièrement dans le développement des pratiques de pointe.

S'étendant sur tout le territoire québécois, les programmes de soutien direct aux jeunes et de financement d'activités novatrices sont complétés par des programmes de reconnaissance visant à souligner l'excellence. Les intervenant.es constituent un puissant levier de réussite dans la réinsertion des jeunes suivis ou hébergés en regard des crimes commis. Reconnaître l'expertise développée par ces intervenants, souligner leur engagement continu ou appuyer les milieux à le faire devient encore plus important en moment de crise, sanitaire ou autre. Finalement, le soutien à la vulgarisation de la recherche sur la délinquance vient compléter nos activités.

Les difficultés rencontrées dans le soutien des jeunes délinquant.es vers une réinsertion sociale réussie montrent plus que jamais la pertinence de notre fondation même si c'est une cause difficile à promouvoir.

Ce rapport annuel rend compte de nos réalisations de la dernière année et vise à stimuler la discussion avec toute personne inspirée par notre mission.

Bonne lecture !



Conseil d'administration 2020 – 2021

RÉJEAN TARDIF, PRÉSIDENT

Expert-conseil pour la certification des résidences pour personnes âgées (RPA)
Sur le CA depuis 1998

GILLES ROUSSEL, VICE-PRÉSIDENT

Commissaire (retraité)
Commission nationale des libérations conditionnelles du Canada
Sur le CA depuis 1978

ME BRUNO DES LAURIERS, SECRÉTAIRE

Avocat au Contentieux
CIUSSS Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal
Sur le CA depuis 2020

RAYMOND DESJARDINS CPA, TRÉSORIER

Comptable
Sur le CA depuis 2019

RENÉ-ANDRÉ BRISEBOIS, ADMINISTRATEUR

Coordonnateur professionnel
Centre d'expertise Jeunes en difficulté (IUJD)
CIUSSS Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal
Sur le CA depuis 2008

ÉTIENNE CHOQUETTE, ADMINISTRATEUR

Gestionnaire en intelligence d'affaires
Alloprof
Sur le CA depuis 2015

CLÉMENT LAPORTE, ADMINISTRATEUR

Chargé de cours ESG|UQAM
Sur le CA depuis 2001

VIOLAINE PAQUETTE, ADMINISTRATRICE

Directrice régionale, BDC Services-conseils
Sur le CA depuis 2020

JEANINE ROUSSEL, ADMINISTRATRICE

Bénévole
Sur le CA depuis 2020

CLÉMENT LAPORTE, DIRECTEUR EXÉCUTIF

En fonction depuis janvier 2020

CLAUDE HALLÉE, COORDONNATEUR GÉNÉRAL

En fonction depuis 2000

MOT DU PRÉSIDENT

Malgré cette pandémie, la Fondation a continué d'être vivante et très présente. Partager avec vous le bilan de nos activités me fait réaliser l'ampleur de ce que nous avons accompli.

Sur le plan de l'aide aux jeunes, nous avons pu continuer à faire la différence en leur offrant, à l'étape de leur retour dans la communauté, un soutien complémentaire par le financement de moyens concrets non couverts par les CISSS/CIUSSS.

Ce soutien s'est aussi exprimé par notre programme de **PROJETS NOVATEURS** qui permet à des jeunes de profiter d'interventions de pointe que je souhaite voir se répandre partout au Québec. Notre projet novateur A.C.T.E.S. (Activités cliniques contre la traite et l'exploitation sexuelle) a bénéficié d'un rayonnement exceptionnel et sa pertinence a amené le ministère de la Sécurité publique à lui accorder une subvention de 50 000 \$. Et ce n'est qu'un début ! Au volet de groupe, peut-être plus difficile à reproduire dans d'autres régions, se greffera un volet individuel qui pourra, lui, être repris plus aisément et adapté partout sur le territoire québécois.

Notre bonne santé financière nous permet de poursuivre nos objectifs et d'augmenter notre présence auprès des jeunes, des professionnels et des milieux d'intervention. L'année 2021 verra se déployer nos efforts de positionnement stratégique. Nous avons amorcé une réflexion qui verra notre identité se préciser tant au niveau de notre mission que de notre vision et qui se traduira dans nos règlements généraux. Notre horizon : 2028. Nous célébrerons alors le cinquantième anniversaire de notre création. Et nous voulons être prêts !

Pour y arriver, toutes les contributions seront les bienvenues. Nos partenaires dans les milieux de prise en charge sont excités par toutes les possibilités que la fondation peut susciter. Leurs équipes se mobilisent pour faire de la prochaine année un moment qui leur permettra d'oublier les difficultés rencontrées à exercer leur rôle auprès des jeunes. Nos programmes de bourses et de reconnaissance, suspendus pendant la pandémie, sont relancés et nous avons toutes raisons de croire qu'il nous sera difficile de choisir les récipiendaires parmi la multitude de candidatures que nous recevrons en 2021.

Cette année, notre fondation vivra un changement majeur : après plus de deux décennies à titre de coordonnateur général de la FQJC, Claude Hallée prendra sa retraite. Bien que je me réjouisse pour lui qu'il puisse profiter au maximum de cette nouvelle étape de sa vie, nous perdrons son **EXPERTISE** incroyable et sa fine connaissance des milieux où œuvrent les professionnels qui accompagnent nos jeunes.

Un gros MERCI à toi, Claude, pour toutes ces années où, tel un homme-orchestre, tu as su relever tous les défis : tu as grandi avec la fondation mais la fondation a grandi grâce à toi et nous t'en sommes tous redevables. De toute façon, ce n'est qu'un aurevoir... parce que... dès que tu auras rejoint le club des retraités, je soumettrai ta candidature pour que tu deviennes membre de notre conseil d'administration.

J'aimerais aussi remercier M. Viateur Paiement qui se retire du conseil d'administration. Membre depuis 2012, il s'est investi dans le maintien et la valorisation de nos immeubles en plus de nous recentrer par ses commentaires incisifs mais combien précieux.

Trois nouveaux membres se sont ajoutés à notre conseil d'administration 2020-2021. Il s'agit de Me Bruno Des Lauriers et de Mesdames Violaine Paquette et Janine Roussel. Ils nous insufflent déjà une énergie stimulante et contagieuse.

Également à souligner, l'indéfectible soutien de notre comptable et trésorier, M. Raymond Desjardins, dont la rigueur nous aide à atteindre nos objectifs.

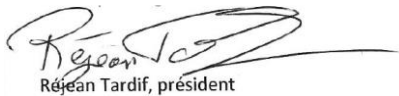
Je tiens à dire un merci spécial à notre directeur exécutif, M. Clément Laporte qui a déjà réussi, après un an seulement, à nous faire revisiter la raison d'être de notre fondation et nous faire adhérer à des orientations stratégiques aussi inspirantes que stimulantes.

Merci à notre coordonnateur général pour avoir tenu le cap pendant cette année difficile et je souhaite la bienvenue à Mme Camille Hallée actuellement en apprentissage pour devenir la prochaine coordonnatrice générale de notre fondation.

En terminant, je m'en voudrais de ne pas souligner l'implication bénévole et le dévouement de chacune et chacun des membres du conseil d'administration qui ont en commun de croire qu'il est important de donner une deuxième chance à des jeunes qui ont eu des démêlés avec la justice.

Et votre présence ce soir ainsi que votre implication auprès de la fondation tout au long de l'année me laisse croire que, vous aussi, vous y croyez à cette deuxième chance et je vous en remercie.

Bonne lecture !



Réjean Tardif, président

TOURNER LA PAGE...

C'est ce que je ferai d'ici le début de la prochaine année. Plus que quelques mois et je « tournerai la page », non sans un peu de nostalgie.

Au bureau, en regardant les photos souvenirs de nos événements passés, je tentais de me rappeler les noms de tous ceux et celles qui avaient participé à l'édification de cette fondation exclusivement dédiée aux jeunes contrevenants. Je me suis dit que tous ces gens avaient dû, un jour, décider de façon volontaire ou pas, de « tourner la page » de ce livre d'aventure humaine qu'est celle de la FQJC.

À mon sens, la fondation n'existe aujourd'hui que par les efforts de tous ceux et celles qui en ont écrit les fondements sur les pages et les chapitres de ce grand livre. Jean-Marie et Aline Carette, Ruby et Bruno M Cormier, Juge Marcel Trahan, Raymond Gingras, Gilles et Jeanine Roussel, etc. etc. et sûrement plus d'une centaine d'autres qui pendant plus de 40 ans ont de leurs plumes, griffonné des pages et des pages d'un bouquin unique, traçant la voie à l'œuvre de la Fondation québécoise pour les jeunes contrevenants, la Fondation de la deuxième chance.

Aujourd'hui les plumes, stylos, crayons, dactylo etc. sont des « sert presque plus à rien ». Les technologies de reconnaissance vocale et les correcteurs font maintenant le travail et beaucoup plus rapidement. Beaucoup mieux? Je ne sais pas.

J'ai beaucoup de respect pour ceux et celles qui ont fait en plusieurs heures ce qui se fait aujourd'hui en une fraction de minutes. Leur volonté et leur détermination méritent un grand A sur le bulletin des bâtisseurs de la fondation. Mais le temps file et les moyens de communiquer, d'éduquer, d'informer changent à une vitesse folle. Il faudra donc accepter et apprivoiser cette nouvelle façon ... de communiquer, ... de vivre. La pandémie a donné au monde entier une grande leçon à ce sujet. Il sera difficile de retourner en arrière et pourquoi donc le faire? Mais en bout de ligne, peu importe le médium, les besoins particuliers de nos jeunes contrevenants demeureront au fil du temps.

Moi, Je vais tourner la page, mais, je sais que ce ne sera pas la première, de cet ouvrage écrit a grand coup d'espoir, pour ces jeunes qui en avaient peu.

Pas la dernière page c'est sûr, parce que je crois en ceux et celles qui en écriront la suite. Que ce soit sur papier lettre à la main, en format Word à bout de doigt, en reconnaissance vocale sur un nuage du cyberspace, j'ai confiance qu'ils continueront d'en écrire l'histoire et que le livre ne se refermera pas.

C'est mon souhait le plus cher.

Un jeune a dit un jour « Merci de me donner une deuxième chance... Je ne crois même pas en avoir eu une première. »

Nos jeunes méritent cette fondation de la deuxième chance!



Claude Hallée
Coordonnateur général



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2019



Bourses et prix

LA BOURSE D'ÉTUDES MARIE-ANNE BOUCHARD

Chaque année, la FQJC, offre une bourse de 750 \$ à un jeune qui a réussi une étape importante de **son parcours scolaire pour souligner son engagement dans la poursuite de ses études et sa volonté d'exceller.**

RÉCIPIENDAIRE / BOURSIER	ÉTABLISSEMENT	JURY
--------------------------	---------------	------

**LE CONCOURS N'A PAS ÉTÉ
OUVERT EN 2020**

LES BOURSES D'ÉTUDES RUBY-CORMIER

Ces bourses d'études, d'une valeur de 750 \$ chacune, ont pour but d'encourager le projet d'études de sept (7) jeunes contrevenants(es) **qui s'impliquent dans une formation générale ou professionnelle et y maintiennent un engagement méritoire.**

Dans le cadre de l'édition 2020 des **BOURSES D'ÉTUDES RUBY CORMIER**, une candidature a été soumise :

RÉCIPIENDAIRE / BOURSIER	ÉTABLISSEMENT	JURY
É*	CIUSSS de la Mauricie-et-du-centre-du-Québec	Mme NICOLE CABANA, Retraitée M. ÉTIENNE CHOQUETTE Administrateur, FQJC M. CLAUDE HALLÉE, Coordonnateur général, FQJC M. Réjean Tardif Président, FQJC

*Les noms des jeunes ne peuvent être révélés en conformité avec la Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents

Les membres du jury, après avoir analysé la candidature étaient unanimes à soutenir les efforts de ce jeune qui, malgré la crise sanitaire, garde le cap sur son projet de scolarisation. Le comité a donc octroyé **une bourse d'étude Ruby Cormier de 750\$.**

Félicitations à É*, notre récipiendaire 2020 !

Super ! Merci beaucoup !!! Je vais y aller ce pm ou demain matin ! Un gros merci ! Vous sauvez l'année scolaire de ce jeune.

LES PRIX D'EXCELLENCE AU QUOTIDIEN RAYMOND GINGRAS

Ces prix veulent récompenser les compétences professionnelles de deux intervenants œuvrant en LSJPA dans un CISSS ou un CIUSSS – un intervenant en réadaptation et un intervenant psychosocial – **dont les qualités inspirantes sont reconnues par leurs pairs.**

RÉCIPIENDAIRE / BOURSIER	ÉTABLISSEMENT	JURY
LE CONCOURS N'A PAS ÉTÉ OUVERT EN 2020		

LE PRIX D'EXCELLENCE DE CARRIÈRE GILLES ROUSSEL

Ce prix remis annuellement veut reconnaître l'excellence d'une personne qui a mené au Québec **une carrière remarquable dans le domaine de l'intervention** auprès des jeunes contrevenants.

RÉCIPIENDAIRE / BOURSIER	ÉTABLISSEMENT	JURY
LE CONCOURS N'A PAS ÉTÉ OUVERT EN 2020		



Programmes de soutien

SOUTIEN AUX JEUNES

Tout jeune assujéti à une ordonnance de la LSJPA peut en tout temps, par l'entremise de son intervenant, demander une aide financière. La FQJC veut ainsi **répondre aux besoins des jeunes dans divers aspects de leur vie** : école, travail, loisirs, logement, santé ou autre.

Le jury de sélection qui a analysé les demandes était composé des personnes suivantes :

Mme **NICOLE CABANA**, retraitée
M. **ÉTIENNE CHOQUETTE**, administrateur, FQJC
M. **CLAUDE HALLÉE**, coordonnateur général, FQJC
M. **RÉJEAN TARDIF**, président, FQJC

Le comité a traité des demandes en provenance d'onze (11) CISSS/CIUSSS et en a accepté vingt (20) pour un montant total de **10 942 \$**.

ÉTABLISSEMENT	NB DEMANDES	MONTANT TOTAL
CISSS DE LA MONTÉRÉGIE-EST	4	2 615 \$
CISSS DES LAURENTIDES	1	850 \$
CIUSSS DE LA CAPITALE-NATIONALE	2	950 \$
CIUSSS DE LA MAURICIE-ET-DU-CENTRE-DU-QUÉBEC	3	1 385 \$
CIUSSS DE L'ESTRIE – CHUS	2	850 \$
CIUSSS DE L'OUEST-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL	2	1 037 \$
CIUSSS DU CENTRE-SUD-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL	2	1 500 \$
CIUSSS DU SAGUENAY - LAC-SAINT-JEAN	1	400 \$
CISSS DE CHAUDIÈRE-APPALACHES	2	1 100 \$
CIUSSS DE L'EST-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL	1	255 \$
TOTAUX :	20	10 942 \$

NATURE DES DEMANDES REÇUES	NOMBRE
Sport de groupe (Toute activité sportive nécessitant le groupe)	2
Travail	2
Scolaire (Frais liés aux activités scolaires : livres, inscription au cegep, etc.)	4
Formation (Toute formation ou apprentissage facilitant l'insertion au travail)	1
Médical/ Thérapeutique (Ce qui n'est pas couvert par le panier de service)	1
Trousseau de départ (Les essentiels pour la vie autonome : meubles, 1 ^e épicerie)	9
Transport	1
Loisir divers	1
Vêtements	2



SOUTIEN À LA RECHERCHE - BOURSE DE RÉDACTION BRUNO- M. CORMIER

Le Dr. Bruno-M. Cormier a été un pionnier de la psychiatrie légale et de la criminologie clinique au Canada. Il a milité pour que les adolescents bénéficient d'une intervention appropriée à leurs besoins dans des institutions conçues pour leur réadaptation. Il a participé activement à la création de la Fondation québécoise pour les jeunes contrevenants, dont il a assumé la présidence pendant 12 ans. Créée en 1991, financée par la Fondation québécoise pour les jeunes contrevenants, et cogérée depuis 2016 avec le Centre international de criminologie comparée, la bourse de rédaction Bruno-M. Cormier, d'une valeur de 5 000 \$, est disponible chaque année pour un étudiant des cycles supérieurs en cours de rédaction d'une recherche portant sur les jeunes contrevenants.



Malheureusement aucune candidature ne nous a été soumise en 2020.



PROJETS NOVATEURS

*Annuellement, les CISSS/CIUSSS et leurs partenaires sont invités à soumettre des propositions pour mettre sur pied et réaliser des **projets novateurs et multisectoriels visant la prévention de la récidive de jeunes contrevenants sous ordonnance de la LSJPA et permettant de répondre à leurs besoins de réinsertion.***

La FQJC allouera un montant annuel maximal de 50 000 \$ pour soutenir le projet retenu, ce montant étant renouvelable annuellement, sous certaines conditions, pour un maximum de trois ans par projet.

Cette année, une (1) lettre d'intention nous a été soumise pour étude au comité de la FQJC. Le CISSS DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE et son partenaire, Boscoville ont été invités à poursuivre leur démarche et déposer une demande détaillée et complète pour évaluation finale.

Trois projets novateurs sont actuellement financés par la Fondation. Ils sont à divers niveaux de réalisation et ralentis, bien sûr, par la crise sanitaire. Toutefois, la FQJC a alloué à ce programme **104 642 \$**.

Le projet A.C.T.E.S. a aussi été soutenu par une subvention de **50 000\$** pour laquelle la Fondation est le fiduciaire. C'est le ministère de la Sécurité publique du Québec qui soutient, par le biais de cette subvention, la réalisation de capsules vidéo utilisées dans l'animation des activités de groupe du projet.

ÉTABLISSEMENT	PROJET	MONTANT
CISSS DU BAS-SAINT-LAURENT	Démarche SENS	19 979 \$
CIUSSS DU CENTRE-SUD-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL	A.C.T.E.S.	60 461 \$*
CIUSSS DU CENTRE-SUD-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL	Centre MULTISERVICES	24 202 \$

*Montant tenant compte de la subvention du Ministère de la Sécurité publique.

SOUTIEN AUX PROJETS SPÉCIAUX

Certaines demandes particulières nécessitent du soutien particulier. Une de ces demandes a rejoint les membres du conseil d'administration qui a accepté de la soutenir.

ÉTABLISSEMENT	PROJET	MONTANT
CISSS DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	Les incontournables	900 \$

En 2020, le programme **SOUTIEN AUX JEUNES** ainsi que nos programmes de **BOURSES** a permis d'allouer un montant de **11 692 \$** au bénéfice de 22 jeunes contrevenant(e)s du Québec. En ajoutant les sommes allouées pour les projets spéciaux touchant plusieurs jeunes contrevenant.e.s, le montant global remis s'élève à **12 592 \$**.

Nous pouvons également souligner qu'une somme de **104 084 \$** a été octroyée pour trois **PROJETS NOVATEURS** qui pourront éventuellement être transférés comme nouvelle pratique dans les structures de prise en charge des mineur.e.s délinquant.e.s et enrichir leur quotidien.

La FQJC a donc remis en 2020, **116 676 \$** pour aider directement ou indirectement les jeunes contrevenants du territoire québécois qui profiteront d'une **deuxième chance** et qui s'investissent pour y arriver.

En terminant, nous savons à quel point les intervenant.e.s travaillent avec passion auprès de cette clientèle pas toujours facile. Malheureusement, l'année tumultueuse que nous avons connue ne nous a pas permis de lancer les concours visant la reconnaissance des personnes qui se sont dépassées au quotidien ou tout au long de leur carrière.

Mon client et sa mère ainsi que moi-même remerciant sincèrement la Fondation des jeunes contrevenants pour son aide financière.



Thank you once again for helping D. out in this emergency. Your generosity is greatly appreciated.

Merci beaucoup au nom de J. et de ma part 😊 également.

Ohhhh c'est super ça! J'ai un jeune homme qui sera probablement très emballé et à qui on redonnera davantage de motivation à poursuivre ses bonnes habitudes. Je vous en remercie beaucoup! Et je vous remercie de la part de L.!

RÉSUMÉ FINANCIER

PRODUITS

Revenus de placements	131 142 \$
Gain (perte) sur variation des placements	74 240 \$
Revenus de location	66 095 \$
Subvention - MSPQ	50 000 \$
Subventions - CUEC	20 000 \$
Autres sources de financement	6 029 \$
TOTAL	347 506 \$

CHARGES

Bourses et prix	102 674 \$
Salaires et charges sociales	75 893 \$
Frais de gestion / administration	25 375 \$
Soutien aux jeunes	8 349 \$
Support aux activités	900 \$
Taxes et permis	11 214 \$
Services contractuels	10 080 \$
Amortissement - bâtiment	5 514 \$
Assurances	6 203 \$
Honoraires professionnels	6 444 \$
Télécommunications	3 726 \$
Publicité et promotion	3 268 \$
Loyer	2 800 \$
Frais de déplacement	1 045 \$
Frais de bureau	2 879 \$
Frais de représentation	503 \$
Assurance responsabilité	1 375 \$
Formation et perfectionnement	183 \$
Entretien et réparations	8 117 \$
TOTAL	276 542 \$
EXCÉDENT DE L'EXERCICE	70 964 \$

ACTIF

Actifs à court terme	1 020 861 \$
Placements	1 610 676 \$
Immobilisations corporelles (destinées à la location)	344 522 \$
Autres éléments d'actifs	2 500 \$
TOTAL	2 978 559 \$



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT (extrait)

Aux membres de la Fondation québécoise pour les jeunes contrevenants

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de La Fondation Québécoise pour les jeunes contrevenants, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2020, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans le paragraphe « Fondement de l'opinion avec réserve », les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'entité au 31 décembre 2020, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

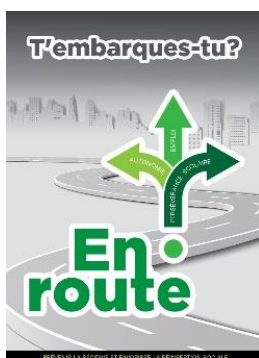
Comme un bon nombre d'organismes sans but lucratif, La Fondation Québécoise pour les jeunes contrevenants tire des produits de dons à l'égard desquels il n'est pas possible d'auditer l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants inscrits dans les comptes de La Fondation Québécoise pour les jeunes contrevenants et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des dons comptabilisés, de l'excédent des produits sur les charges, des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices terminés les 31 décembre 2020 et 2019, de l'actif à court terme aux 31 décembre 2020 et 2019, et de l'actif net aux 1^{er} janvier 2020 et 31 décembre 2020 et 2019. Nous avons exprimé par conséquent une opinion d'audit avec réserve sur les états financiers de l'exercice terminé le 31 décembre 2020, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Cloutier+Longtin Inc.
CLOUTIER+LONGTIN INC.

PROJETS NOVATEURS

Notre programme **PROJETS NOVATEURS** soutient des initiatives ne pouvant être financées à l'intérieur des ressources habituelles allouées aux CISSS/CIUSSS pour ses programmes de suivi et d'hébergement auprès des jeunes contrevenants. La Fondation s'investit concrètement pour appuyer les initiatives innovantes visant l'amélioration de la réussite des jeunes dans leur réinsertion sociale. Le programme soutient actuellement 3 projets originaux par leurs caractéristiques de clientèle visée (proxénètes), leurs mécanismes de collaboration dans des médiations lors du rapport prédécisionnel (démarche tandem) ou leur offre de services spécialisés pour préparer la réinsertion en hébergement (travail – scolaire). Ces projets sont à des stades différents de développement ou d'actualisation. Le soutien accordé à ces initiatives est important et se poursuivra pour un maximum de trois ans dans l'expectative qu'elles puissent migrer vers d'autres établissements qui profiteraient de l'économie d'en faire le développement avec tous les risques que cela comporte. Nous vous les présentons ici avec un certain nombre de perspectives.

CENTRE MULTISERVICES (DEPUIS 2018) CIUSSS DU CENTRE-SUD-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL



OBJECTIFS DE L'INITIATIVE

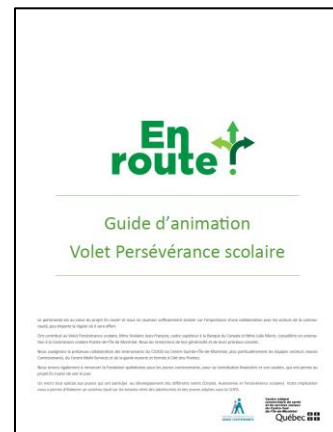
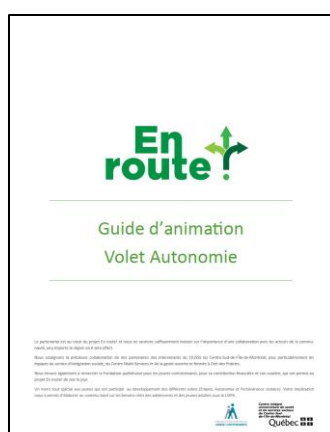
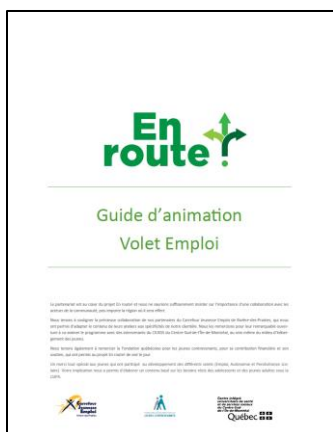
- ✦ Diminuer le risque de récidive en ciblant principalement une des zones du YLS/CMI 2.0, soit celle de l'éducation et de l'emploi, en prévision de la période de surveillance dans la communauté ;
- ✦ Adapter les ateliers offerts par nos partenaires spécialisés en ajustant le contenu existant à notre clientèle contrevenante qui a des besoins spécifiques et considérables notamment au niveau ethnoculturel que par rapport aux habiletés sociales et à leur désengagement social.
- ✦ Développer des habiletés en lien avec l'employabilité tout en permettant la généralisation des acquis par le transfert des apprentissages faits en période de placement ;
- ✦ Faire le pont avec un organisme de soutien à l'emploi/persévérance scolaire et favoriser la création de liens avec un réseau social afin de permettre une meilleure transition lors de la réinsertion ;
- ✦ Développer des connaissances et des compétences visant l'augmentation du niveau d'autonomie fonctionnelle de la clientèle contrevenante.

RÉSULTATS ET PERSPECTIVES

Ce projet est le premier à avoir bénéficié de notre programme **PROJETS NOVATEURS**. Il propose des objectifs ambitieux tant au niveau du format de l'expérimentation, du nombre de jeunes visés et de la réelle capacité d'un organisme communautaire (Carrefour Jeunesse Emploi) de s'insérer en codéveloppement et en coanimation des ateliers et ce, dans un milieu de garde fermée.

Les trois volets du programme (persévérance scolaire, emploi et vie autonome) ont été expérimentés mais n'ont pu se déployer complètement et toucher le volume espéré d'adolescents sous garde fermée et ouverte. La crise sanitaire a évidemment ralenti l'expérimentation mais a permis l'expérimentation de nouvelles modalités d'animation. Les mesures sanitaires ayant bloqué la possibilité de l'animation auprès de groupes décroisonnés ou non, des travaux ont été menés en vue de concocter des adaptations pour une utilisation en mode individuel. Alors que l'approche expérimentée s'articulait autour

d'une coanimation auprès d'un groupe de jeunes à l'interne, la grande agilité de l'équipe en charge du projet novateur a permis d'amorcer plus rapidement que prévu les bases d'une transférabilité possible du programme. En effet, le contenu des ateliers de groupe a été adapté pour une utilisation individuelle. Des cahiers d'animation ont été développés et des expérimentations ont été entreprises avec des jeunes déjà en surveillance dans la communauté. Sur ce plan, tout le programme développé a été intégré à la programmation régulière du centre multiservices. Les professionnels ont été formés et animent les ateliers selon la modalité la plus appropriée. De plus, ils se chargent aussi de l'animation du programme à l'interne avant même que la surveillance n'ait débuté.



L'agilité démontrée parle de la qualité des personnes impliquées dans la conduite du projet. La présence d'une chargée de projet dédiée et totalement investie explique, avec l'appui reçu de la ligne de gestion, le succès de cette adaptation. L'intégration à la programmation régulière rend caduque l'appui financier de la Fondation, ce qui est un des objectifs de notre programme **PROJETS NOVATEURS**. Cette avancée majeure de développement permet au CIUSSS d'utiliser les fonds restants de notre financement pour aller encore plus loin. Avec l'aide de professionnels du multimédia, des guides d'animation seront produits. S'ajouteront à ces guides, des vidéos à utiliser lors des animations ainsi qu'une vidéo promotionnelle. Ces outils permettront la transférabilité du programme pour toute organisation voulant l'utiliser en plus de rendre possible une adaptation régionale ou locale.

DÉMARCHE SENS (DEPUIS 2019)

CIUSSS DU BAS-SAINT-LAURENT



DÉMARCHE SENS

POUR DONNER UN SENS AUX ACTIONS DE RÉINSERTION SOCIALE
DES JEUNES CONTREVENANTS.
POUR DONNER UN SENS À LA DÉMARCHE DE RÉPARATION
AUPRÈS DE LA PERSONNE VICTIME.

OBJECTIFS DE L'INITIATIVE

- Accorder une place plus équitable aux personnes victimes dans le processus judiciaire;
- Permettre une meilleure réinsertion sociale des adolescents contrevenants en favorisant leur conscientisation, leur responsabilisation et leur réceptivité;
- Recommander des mesures plus appropriées au Tribunal de la jeunesse dans le cadre du rapport prédécisionnel (RPD), et ce, tant pour le jeune contrevenant que pour la personne victime;

- Mettre en place une intervention conjointe du délégué jeunesse et de l'intervenant d'Équijustice concernés par la situation d'un jeune contrevenant pour maximiser les possibilités de médiation avec la personne victime.

RÉSULTATS ET PERSPECTIVES

Cette initiative a été frappée de plein fouet par les effets des mesures sanitaires liées à la pandémie. Après un départ spectaculaire dans le codéveloppement, la possibilité réelle d'expérimenter les interventions conjointes avec les Équijustice a été mise à mal. Le projet a donc été mis en veille sur une période de neuf mois et avec les derniers soubresauts de la pandémie au Bas-Saint-Laurent, il est fort à craindre que de nouveaux retards dans le déploiement de l'expérimentation se présentent.

Notons cependant l'originalité du groupe de développement qui, en plus de réunir les professionnels institutionnels et communautaires, intègre des jeunes contrevenants et des parents dans le pilotage du projet. Cela est un enrichissement concret de la pertinence des adaptations à apporter. Cela vient aussi avec la nécessaire adaptation des langages professionnels et de l'animation lors des rencontres pour favoriser la participation de ces nouveaux codéveloppeurs.

L'expérimentation révèle aussi un choc des cultures organisationnelles entre partenaires du communautaire et de l'institutionnel. Ce choc est présent dans tous les projets soutenus par notre programme **PROJETS NOVATEURS** et le défi posé par cette réalité doit être relevé avec succès. C'est ce qui se passe ici, au Bas-Saint-Laurent. Écoute, apprivoisement, ajustement et alignement permettent une unité dans l'expérimentation du projet et ce, au bénéfice de tous.

La mise en veille des activités a cependant permis la consolidation des outils de communication ainsi que d'amorcer le travail préparatoire à l'évaluation du projet. De plus, des efforts ont été faits pour impliquer de plus près les procureurs aux poursuites criminelles et pénales. Une entente avec le CAVAC a aussi été prise de manière à mieux arrimer les services offerts et être sensibilisés à leur approche.

L'agilité de la chargée de projet et de sa cheffe de service est à remarquer. Transformer une contrainte comme la crise sanitaire en occasion de développement et de consolidation explique la qualité de l'expérimentation soutenue par la Fondation.

A . C . T . E . S . (DEPUIS 2019) CIUSSS DU CENTRE-SUD-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL



Troisième projet bénéficiant du soutien financier de notre programme **PROJETS NOVATEURS**, A.C.T.E.S. vise le développement d'activités cliniques pour prévenir la traite et l'exploitation sexuelle par des jeunes les plus à risque de s'impliquer comme proxénète dans ce milieu criminel. Coordonnée par l'Institut universitaire sur les jeunes en difficulté (IUJD) du Centre intégré universitaire de santé et des services sociaux du Centre-Sud-de-l'île-de-Montréal (CIUSSS-CISM), cette initiative se situe en amont et vise à agir sur le phénomène de l'exploitation sexuelle, en développant une activité clinique visant à sensibiliser, éduquer et intervenir.

RÉSULTATS ET PERSPECTIVES

En plus de la thématique du projet, l'originalité tient à son mode de développement. Comme tous les autres projets novateurs, le codéveloppement est requis par les critères de financement. L'Anonyme et Pact-de-rue, organismes communautaires, y participent avec d'autres. Mais ici, on va encore plus loin. Ce sont des ex-proxénètes qui sont au cœur du

développement de l'intervention. Ils participent comme experts-conseils au développement des contenus des ateliers de groupe et certains d'entre eux contribuent même à l'animation par des témoignages. La première année du projet a été consacrée à la création des contenus des ateliers de groupe. Ils visent à prévenir le proxénétisme en s'adressant directement à des jeunes hébergés en garde fermée et ouverte. Nous savons que certains de ces jeunes pratiquent le proxénétisme même s'ils ne sont pas condamnés pour cette activité. C'est pour cela que l'expertise des « ex » est pertinente. Comment toucher ces jeunes pour influencer leur conduite future, c'est le cœur du projet.

En soutien à l'animation des ateliers, six capsules vidéos ont été produites avec l'aide de professionnels du multimédia. Le format d'animation a été expérimenté et a pour l'instant un succès d'estime de la part des participants.

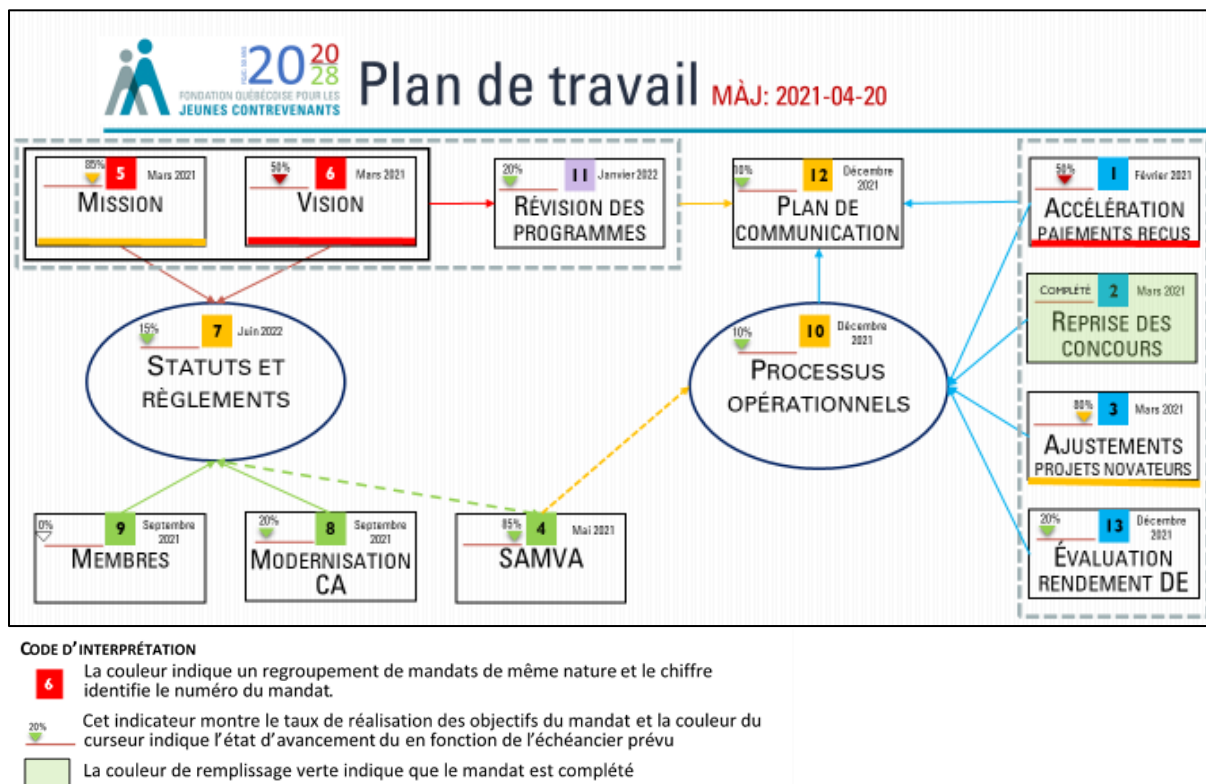
Le programme a été remarqué lors des audiences publiques de la Commission spéciale sur l'exploitation sexuelle des mineurs et, sans faire de liens directs avec cette observation, la Fondation a reçu une subvention de 50 000\$ du ministère de la Sécurité publique du Québec pour réaliser les capsules vidéos et favoriser ainsi le possible essaimage de ce programme dans d'autres régions du Québec.

Évidemment, la crise sanitaire a ralenti l'expérimentation puisque l'intervention de groupe n'était plus possible. Encore ici, l'agilité du chargé de projet et sa grande capacité créatrice ont permis le développement d'un volet individuel qui a été soumis pour financement au ministère de la Sécurité publique du Québec. Une subvention de 575 000\$ sur trois ans a été obtenue. C'est le même mode de développement qui sera utilisé pour ce volet. La subvention permettra d'affiner les outils, d'accélérer l'accès à d'autres régions et d'évaluer quelques effets.

MODERNISATION DE LA FQJC

En 2020, d'importants efforts ont été déployés dans le désir de moderniser notre Fondation. Une réflexion stratégique a été amorcée pour nous préparer au cinquantième anniversaire de notre création qui aura lieu en 2028. Nous en avons présenté quelques éléments lors de notre dernière assemblée générale et nous voulons vous tenir au courant de l'évolution des travaux.

Treize (13) mandats ont été constitués et confiés à autant de groupes de travail. Les taux de réalisation varient d'un mandat à l'autre et certains mandats se réalisent avec quelques retards. Le tableau ci-bas en illustre la réalisation.



Comme vous pouvez le voir, le travail est intense et de nombreux fers sont sur le feu. Une réflexion stratégique commence avec la détermination de la mission et de la vision, ce qui permet d'aligner les actions. Dans notre situation, nous avons déjà une mission mais nous souhaitons la moderniser. D'habitude, ce genre d'opération nécessite un atelier en présence hors de cadres habituels de travail pour permettre le développement d'un consensus fort. Cela n'a pas été possible compte tenu de la crise sanitaire. Nous avons alors convenu de nous entendre sur un énoncé de mission de travail temporaire en attendant de pouvoir réaliser cette opération dans les règles de l'art. Cela nous permettra d'amorcer les autres travaux et éventuellement de les ajuster en fonction du résultat de cet atelier en présence.

Donner une deuxième chance à des jeunes qui ont eu des démêlés avec la justice.

Qu'en pensez-vous?

PERSPECTIVES 2021

Notre transformation est amorcée. Elle sera profonde et durable et assurera la pertinence et la notoriété de notre Fondation. Nous voulons être prêts pour notre cinquantième anniversaire en 2028 et présenter une structure modernisée et plus en accord avec son temps. Des questions fondamentales seront posées et des réponses non moins fondamentales devront être trouvées. La turbulence des environnements organisationnels, sanitaires et sociétales nous poussent à réussir cette transformation.

Revoir notre mission et établir notre vision seront au centre de ces efforts. Nous savons déjà que nous aurons besoin d'une stratégie de communication pour étendre notre notoriété et notre capacité de mobiliser les donateurs institutionnels, privés, partenariaux et du grand public. Ces travaux sont déjà amorcés et sont prometteurs.

Mieux nous faire connaître auprès des milieux d'intervention est d'une grande importance. C'est ainsi que nous pouvons rejoindre les jeunes pour leur donner le coup de pouce dont ils ont besoin. Une tournée virtuelle auprès des CISSS/CIUSSS est entreprise et nous donne la mesure de « l'état des troupes » œuvrant au quotidien avec les jeunes contrevenants. Deux opérations se mènent actuellement en parallèle. La première vise à rencontrer les équipes LSJPA des CISSS/CIUSSS pour présenter nos programmes et mieux nous faire connaître, tenant compte du fort roulement du personnel de ces organisations. Cette opération, menée conjointement par notre coordonnateur général et celle qui prendra la relève, a permis de rejoindre près de 200 personnes dans 14 CISSS/CIUSSS. La deuxième opération vise à développer une complicité avec les personnes-ressources LSJPA pour notre Fondation. Nos coordonnateurs soutiennent ces personnes dans l'élaboration d'une stratégie pour relancer nos programmes de bourses et de prix dans leur organisation. Neuf (9) régions ont été rejointes et 12 personnes ont participé à ces discussions. L'objectif dans les deux opérations est de rejoindre toutes les régions du Québec avant le 31 août, date de tombée des candidatures à nos programmes de bourses et prix.

Nous continuerons à renforcer notre conseil d'administration en recrutant des membres reflétant mieux la diversité (toutes ses formes) de la communauté. Nous avons développé une matrice des compétences de manière à pouvoir identifier les forces présentes et cibler les compétences à recruter.

Dès la fin des concours en marche, une importante refonte de nos programmes sera sur la planche à dessin. Nous en reverrons la nature, le nombre, la spécificité, les modalités et même leur nom. Nous souhaitons par cette opération susciter plus de candidatures.

Notre programme Projets novateurs nous apparaît fondamental dans le développement de l'expertise en LSJPA. Des efforts supplémentaires seront investis pour mieux les faire connaître et susciter leur rayonnement et leur implantation dans d'autres milieux. Un nouveau projet pourrait être joint à notre portefeuille dès cette année et nous sommes à la recherche des projets qui pourront remplacer nos projets actuels qui sont en fin de financement.

Finalement, nous avons mis en place un plan de transfert d'expertise et d'accompagnement visant à favoriser l'intégration de notre future coordonnatrice générale, Mme Camille Hallée. Nul doute que notre coordonnateur actuel pourra lui donner un grand coup de main avant la fin de son mandat.

Clément Laporte
Directeur exécutif